

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED MaSTIC du 18 avril 2023 (présentiel à Nantes)

Présents : Yannick AOUSTIN, Nicolas DUTERTRE, Olivier-Henri ROUX, Erwan BRUGALLE, Didier TRICHET, Benoit DELAHAYE, Nicolas RAYMOND, Éric MONFROY, Sophie GIRAULT, Virginie DUPONT, Edith DAUVE, Leane JOURDAN, Mathieu BOLTEAU, Thibault CHAILLEUX, Juliette POTTIER, David JULIEN, César VIHO

Absents : Laurent DENIS, Sébastien PILLEMENT (représenté), David BETAÏLLE (représenté), Valérie RENAUDIN (représentée), Elise GUILLET, Mario SUDHOLT.

Invités : Mikaël BRIDAY, Mohammed EL GIBARI, Sylvie GUILBAUD, Clémence BEAUDRON, Florence de RUISSELET

La séance s'est ouverte à 14h05, l'ordre du jour est présenté.

Tour de table des présents.

1- Présentation de la nouvelle procédure de répartition des CDE (Contrat doctoral établissement)

Attribution des bourses directement aux laboratoires

Laboratoires	2023	2024	2025	2026	2027	CDE UN
IETR	1	1	1	1	0,5	4,5
IREENA	0	1	1	1	1	4,0
LMJL	2	2	1	2	2	9,0
LS2N	4	4	3,5	4	4	19,5

Laboratoires	CDE ECN 2 2023
LMJL	0,5
LS2N	2,5

Répartition des bourses par laboratoires suivant les établissements

Il a été évoqué que des bourses CDE seront gérées par les pôles. Pour l'instant, l'ED MaSTIC n'a pas d'informations à ce sujet.

Les labos avec plusieurs ED sont libres d'attribuer leurs bourses dans leurs différentes écoles.

Rôle de l'ED : organisation des concours, auditions : un représentant du pôle, un représentant de l'équipe, un représentant de l'ED et un encadrant.

Sujets sur TEBL avant 31 mars

Concours 1\3

1- Préparation du projet doctoral :

- Sujet de thèse en adéquation avec la stratégie scientifique de l'unité de recherche.
- Encadrement
- Financements

Validation de la direction du labo

2- Admission sélection : s'assurer de la qualité du candidat retenu selon le sujet de thèse (Rôle des écoles doctorales)

3- Inscription pédagogique mise en place du contrat doctoral

La validation finale revient à l'établissement

Candidats non retenus : justifier la décision par l'équipe encadrante
Sujets en liste supplémentaire

Concours 2\3

Proposer une procédure visible et lisible pour tous les candidats et pour toutes les typologies de contrats doctoraux et autres recrutements de doctorants (exceptés CIFRE, Cotutelles, ...)

Concours 3\3

Proposition d'une fiche « offre de thèse » générique NU, bilingue (permettra la diffusion sur EURAXESS)

30 jours entre offres sur TEBL/ EURAXESS et candidatures

2- Choix des membres extérieurs du Conseil de l'ED (deux ou trois)

Jean-Philippe LERAT

Ingénieur CNAM en 2005

2015-Président de l'entreprise DavaiJPL : <https://davaï-jpl.com/#new>

3- Questions diverses

- **Processus**

Nantes Université (mais pas que) : demande aux ED d'entamer le processus d'HDR

Pré-évaluation du manuscrit (pré-rapporteurs ou commission Mathématiques de l'Ouest)

Validation par le Conseil Académique, inscription, constitution du Jury avec rapporteurs et membres.

HDR

Tableau des critères HDR ED MaSTIC

Pré-rapports

Version anglaise

Aide à la mobilité :

Envoi par mail aux directeurs de labos

Prise en charge des déplacements pour les doctorants pour les cours obligatoires ? (St NAZAIRE) (par les labos ?) Par l'ED ?

Budget de l'ED est comptabilisé sur une année civile

Budget exceptionnel de la GS (16k€) comptabilisé sur l'année universitaire.

Budget reportable l'année suivante (dans une limite raisonnable)

Deux demandes « aide à la mobilité » en cours : Rémunération d'un stage de master IREENA et une mobilité de 5 mois pour le LMJL (2k€).

JDoc 16 juin 2023

3k€ l'année dernière sur les fonds de l'ED

Doctorants de 3 universités

Inscription obligatoire pour les doctorants de 2ème année.

Mails aux doctorants

Dérogations exceptionnelles possibles pour faire Jdoc en 3^{ème} année au lieu de la 2^{nde}

Budget : financement des déplacements pris sur le budget global de l'ED

Angers et Le Mans gèrent eux-mêmes leur budget déplacements

Organiser les Jdoc sur un autre site que Nantes dans les années à venir, en alternance ?!

Commissions à mettre en place (thèses, HDR, budget) et élaboration des règles des concours avec Gaëlle RODRIGUEZ

Bureau : directeur et directeurs adjoints

Puis Conseils 3 fois par an

4- Votes

Vote : Intégration de Jean-Philippe LERAT au Conseil :

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION 3 **Adopté**

Vote : Aide à mobilité pour Lucas Morel

POUR 16 CONTRE 0 ABSTENTION 3 **Adopté**

Vote : Rémunération stage de Master :

POUR : 6 CONTRE 8 ABSTENTION 5 **Rejeté**

Vote : 1k€ pris sur ED Nantes pour le déplacement des doctorants de sites comme Saint-Nazaire afin de suivre les formations obligatoires :

Non voté, décidé en cherchant à automatiser la procédure.

A mettre sur le site WEB

Covoiturages : 4 mini sinon train

La séance se termine à 17h20